

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

11 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 149 985

21 N° d'enregistrement national : 23 06043

51 Int Cl⁸ : G 01 R 22/08 (2023.01)

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 14.06.23.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 20.12.24 Bulletin 24/51.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : SAGEMCOM ENERGY & TELECOM SAS SAS — FR.

72 Inventeur(s) : TEBoulLE Henri, LEBAILLY Lucas et MAGOT Clément.

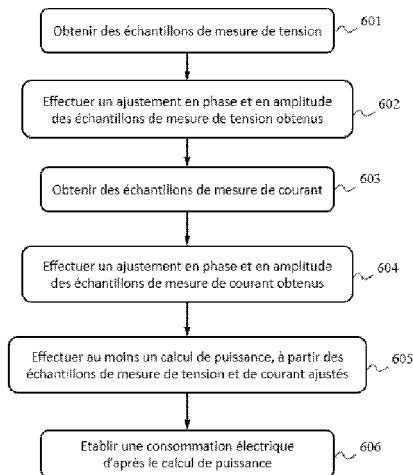
73 Titulaire(s) : SAGEMCOM ENERGY & TELECOM SAS SAS.

74 Mandataire(s) : LE GUEN & ASSOCIES.

54 PROCÉDE POUR ETABLIR UNE CONSOMMATION ELECTRIQUE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE.

57 Pour établir une consommation électrique d'une installation électrique qui est alimentée électriquement par au moins une phase et qui est supervisée par un compteur électrique, un procédé implémenté par un contrôleur du compteur électrique comporte : obtenir (601, 603), pour chaque phase, des échantillons de mesures de tension et des échantillons de mesures de courant ; appliquer (602) un ajustement en amplitude KU et un ajustement en phase $\Delta\phi$ sur les échantillons de mesure de tension pour obtenir des échantillons de tension ajustés ; appliquer (604) un ajustement en amplitude KI et un ajustement en phase $\Delta\phi'$ sur les échantillons de mesure de courant pour obtenir des échantillons de courant ajustés ; effectuer (605) au moins un calcul de puissance à partir des échantillons de courant ajustés ; et établir (606) la consommation électrique à partir dudit au moins un calcul de puissance.

Figure à publier avec l'abrégié : Fig. 6



FR 3 149 985 - A1



Description

Titre de l'invention : PROCÉDE POUR ETABLIR UNE CONSOMMATION ELECTRIQUE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE

Domaine technique

[0001] La présente invention concerne un ajustement de mesures par un compteur électrique afin de prendre en compte des imprécisions de caractéristiques de composants du compteur électrique qui sont utilisés pour effectuer des mesures de tension et de courant servant à établir une consommation électrique d'une installation électrique supervisée par le compteur électrique.

ETAT DE LA TECHNIQUE ANTERIEURE

- [0002] Afin d'établir la consommation électrique d'une installation électrique, un compteur électrique effectue des calculs de puissance en utilisant des échantillons de mesures de tension et courant alternatifs en entrée de l'installation électrique. Les mesures de tension et courant alternatifs sont réalisées grâce à des composants électroniques : les mesures de tension sont typiquement réalisées grâce à des ponts diviseurs de tensions ; en monophasé, les mesures de courant sont typiquement réalisées grâce à des shunts de mesure ; en polyphasé (*e.g.*, triphasé), les mesures de courant sont typiquement réalisées grâce à des tores.
- [0003] La [Fig.1] illustre schématiquement un agencement pour obtenir des échantillons de mesure de tension et courant alternatifs, entre une ligne de phase P et une ligne de neutre N, dans un compteur électrique monophasé.
- [0004] Un pont diviseur de tension est réalisé grâce à des résistances R1 et R2 entre la ligne de neutre N et la masse. Un convertisseur analogique numérique C2 placé à un point de jonction des résistances R1 et R2 permet d'obtenir des échantillons de mesures de tension.
- [0005] Un shunt, réalisé par une résistance calibrée R3, est placé sur la ligne de phase P. La ligne de phase P est ici reliée à la masse. Une chaîne de mesure de courant CMC couplée à un convertisseur analogique numérique C1 permet d'obtenir des échantillons de mesures de courant.
- [0006] Le compteur électrique comporte un contrôleur CTRL configuré pour établir une consommation électrique à partir de calculs de puissance effectués à partir des échantillons de mesure de tension et courant alternatifs obtenus, comme décrit ci-après en relation avec la [Fig.3].
- [0007] La [Fig.2] illustre schématiquement un agencement pour obtenir des échantillons de mesure de tension et courant alternatifs, entre une ligne de phase P et une ligne de

neutre N, dans un compteur électrique polyphasé (*e.g.*, triphasé). La ligne de neutre N est ici reliée à la masse.

- [0008] Un pont diviseur de tension est réalisé grâce à des résistances R1 et R2 entre la ligne de phase P en question et la masse. Un convertisseur analogique numérique C2 placé à un point de jonction des résistances R1 et R2 permet d'obtenir des échantillons de mesures de tension.
- [0009] Un tore T est placé sur la ligne de phase P, avec une résistance R4 en parallèle. Une chaîne de mesure de courant CMC couplée à un convertisseur analogique numérique C1 permet d'obtenir des échantillons de mesures de courant.
- [0010] L'agencement de la [Fig.2] est répliqué pour chaque phase, le contrôleur CTRL étant toutefois ici commun aux différentes phases. Le contrôleur CTRL est ainsi configuré pour établir une consommation électrique à partir de calculs de puissance effectués à partir des échantillons de mesure de tension et courant alternatifs obtenus pour chacune des phases.
- [0011] Les caractéristiques réelles des shunts, tores et résistances sont spécifiques à chaque compteur électrique. A titre d'exemple, la précision d'un shunt est donnée à $\pm 5\%$, celle des résistances de $\pm 1\%$ et un tore peut déphaser le signal de courant de plusieurs degrés. Il est alors usuel d'ajuster les résultats des calculs de puissance pour compenser un écart de précision effective de caractéristiques des composants électroniques utilisés pour réaliser les mesures de tension et courant alternatifs.
- [0012] Ainsi, comme illustré sur la [Fig.3], le contrôleur CTRL réalise par exemple un calcul de puissance active P et un calcul de puissance réactive Q, à partir des échantillons de mesures de tension U et de courant I obtenus. Le déphasage et le gain dus au tore pour chaque phase en polyphasé (*e.g.*, triphasé), ou au shunt en monophasé, sont compensés en ajustant les puissances P et Q à l'aide d'un calcul matriciel MAT afin d'obtenir une puissance active corrigée Pm et une puissance réactive corrigée Qm. Le calcul matriciel MAT inclut respectivement une compensation en phase $\Delta\varphi$ prédéfinie et une compensation en amplitude K prédéfinie.
- [0013] Etant donné que les calculs de puissance sont des calculs complexes intégrant une somme multiple de multiplications d'échantillons de tension et de courant, une compensation en phase $\Delta\varphi''$ et en amplitude K au niveau de ces calculs de puissance entraîne une imprécision résiduelle. Cette imprécision résiduelle est d'autant plus importante en polyphasé (*e.g.*, triphasé) du fait que les déphasages notamment liés aux tores sont différents d'une phase à l'autre.
- [0014] Il est alors souhaitable de pallier ces inconvénients de l'état de la technique.

Exposé de l'invention

- [0015] Il est proposé ici un procédé pour établir une consommation électrique d'une ins-

tallation électrique qui est alimentée électriquement par au moins une phase et qui est supervisée par un compteur électrique, le procédé étant implémenté par un contrôleur du compteur électrique et comportant : obtenir, pour chaque phase, des échantillons de mesures de tension et des échantillons de mesures de courant ; appliquer un ajustement en amplitude K_U et un ajustement en phase $\Delta\varphi$ sur les échantillons de mesure de tension pour obtenir des échantillons de tension ajustés ; appliquer un ajustement en amplitude K_I et un ajustement en phase $\Delta\varphi'$ sur les échantillons de mesure de courant pour obtenir des échantillons de courant ajustés ; effectuer au moins un calcul de puissance à partir des échantillons de courant ajustés ; et établir la consommation électrique à partir dudit au moins un calcul de puissance.

- [0016] Ainsi, en appliquant l'ajustement en amplitude et en phase sur les échantillons de mesures plutôt que sur ledit au moins un calcul de puissance, une meilleure précision de métrologie est obtenue.
- [0017] Selon un mode de réalisation particulier, le procédé comporte en outre : appliquer un ajustement complémentaire K'_I aux échantillons de mesure de courant pour compenser un étalement d'échantillons de mesure de tension sur les échantillons de mesure de courant.
- [0018] Selon un mode de réalisation particulier, l'ajustement en phase $\Delta\varphi$ est appliqué par interpolation, où entre deux échantillons de mesure de tension successifs U_{n-1} et U_n à des instants respectifs $t_{n-1} = (n-1) \times T_E$ et $t_n = n \times T_E$ suivant une période d'échantillonnage T_E , l'interpolation fournit un échantillon U_{n-1+r} à un instant d'échantillonnage fictif $t_{n-1+r} = (n-1+r) \times T_E$, avec r tel que $\Delta\varphi = 2\pi r$, et l'ajustement en phase $\Delta\varphi'$ est appliqué par interpolation, où entre deux échantillons de mesure de courant successifs I_{n-1} et I_n aux instants respectifs $t_{n-1} = (n-1) \times T_E$ et $t_n = n \times T_E$, l'interpolation fournit un échantillon $I_{n-1+r'}$ à un instant d'échantillonnage fictif $t_{n-1+r'} = (n-1+r') \times T_E$, avec r' tel que $\Delta\varphi' = 2\pi r'$.
- [0019] Selon un mode de réalisation particulier, l'interpolation est linéaire.
- [0020] Selon un mode de réalisation particulier, l'installation électrique qui est supervisée par le compteur électrique est alimentée en triphasé. Ainsi, l'ajustement en amplitude et en phase sur les échantillons de mesures est encore plus précis que ne le serait un ajustement en amplitude et en phase sur ledit au moins un calcul de puissance (du fait particulièrement de déphasages distincts introduits par des tores utilisés sur les phases pour réaliser la mesure de courant).
- [0021] Selon un mode de réalisation particulier, ledit au moins un calcul de puissance est un calcul de puissance active et/ou de puissance réactive et/ou de puissance apparente.
- [0022] Il est aussi proposé ici un programme d'ordinateur comportant des instructions de code de programme causant une implémentation du procédé, lorsque lesdites instructions sont exécutées par un processeur de compteur intelligent.

- [0023] Il est aussi proposé ici un support de stockage d'informations stockant de telles instructions de code de programme.
- [0024] Il est aussi proposé ici un contrôleur de compteur électrique, qui est configuré pour établir une consommation électrique d'une installation électrique qui est alimentée électriquement par au moins une phase et qui est supervisée par le compteur électrique, ledit contrôleur comportant de la circuiterie électronique configurée pour : obtenir, pour chaque phase, des échantillons de mesures de tension et des échantillons de mesures de courant ; appliquer un ajustement en amplitude K_V et un ajustement en phase $\Delta\varphi$ sur les échantillons de mesure de tension pour obtenir des échantillons de tension ajustés ; appliquer un ajustement en amplitude K_I et un ajustement en phase $\Delta\varphi$ sur les échantillons de mesure de courant pour obtenir des échantillons de courant ajustés ; effectuer au moins un calcul de puissance à partir des échantillons de courant ajustés ; et établir la consommation électrique à partir dudit au moins un calcul de puissance.
- [0025] Il est aussi proposé ici un compteur électrique équipé du contrôleur ci-dessus.

Brève description des dessins

- [0026] Les caractéristiques de l'invention mentionnées ci-dessus, ainsi que d'autres, apparaîtront plus clairement à la lecture de la description suivante d'au moins un exemple de réalisation, ladite description étant faite en relation avec les dessins joints, parmi lesquels :
- [0027] [Fig.1] illustre schématiquement un agencement pour obtenir des échantillons de mesure de tension et de courant dans un compteur électrique monophasé ;
- [0028] [Fig.2] illustre schématiquement un agencement pour obtenir des échantillons de mesure de tension et de courant par phase dans un compteur électrique polyphasé ;
- [0029] [Fig.3] illustre schématiquement un agencement pour effectuer un calcul de puissance pour établir une consommation électrique, selon l'état de la technique ;
- [0030] [Fig.4] illustre schématiquement un agencement pour effectuer un calcul de puissance pour établir une consommation électrique, selon un mode de réalisation de la présente invention ;
- [0031] [Fig.5] illustre schématiquement un exemple d'agencement matériel d'un contrôleur de compteur électrique ;
- [0032] [Fig.6] illustre schématiquement un algorithme pour effectuer un calcul de puissance pour établir une consommation électrique, selon un mode de réalisation de la présente invention ; et
- [0033] [Fig.7] illustre schématiquement un exemple d'interpolation linéaire utilisée pour ajuster en phase des échantillons, selon un mode de réalisation de la présente invention.

[0034] EXPOSE DETAILLE DE MODES DE REALISATION

[0035] La [Fig.4] illustre schématiquement un agencement pour effectuer un calcul de puissance pour établir une consommation électrique, selon un mode de réalisation de la présente invention. Le calcul de puissance est réalisé pour établir une consommation électrique d'une installation électrique qui est alimentée électriquement par au moins une phase et qui est supervisée par un compteur électrique. La [Fig.4] s'appuie sur l'agencement de la [Fig.1] ou celui de la [Fig.2] pour obtenir des échantillons de mesures de tension et de courant.

[0036] La [Fig.4] inclut un calcul de puissance active P et un calcul de puissance réactive Q. Mais au lieu de baser ces calculs de puissance sur les échantillons de mesures de tension U et de courant I bruts comme dans le cadre de la [Fig.3], les calculs de puissance active P et de puissance réactive Q utilisent des échantillons de tension et de courant ajustés en amplitude et en phase. Ainsi, les échantillons de mesures de tension U fournis par le convertisseur analogique-numérique C2 subissent un ajustement A2 en amplitude (gain K_U) et en phase $\Delta\varphi$, et les échantillons de mesures de courant I fournis par le convertisseur analogique-numérique C1 subissent un ajustement A1 en amplitude (gain K_I) et en phase $\Delta\varphi'$ (ajustement typiquement différent que pour les échantillons de mesures de tension U).

[0037] En obtenant la puissance active corrigée Pm et la puissance réactive corrigée Qm en effectuant les calculs de puissance active P et de puissance réactive Q à partir d'échantillons de tension et de courant ajustés en amplitude et en phase, plutôt que d'effectuer une compensation d'amplitude et de phase après les calculs de puissance active P et de puissance réactive Q, la précision de mesure de consommation électrique est améliorée.

[0038] La [Fig.5] illustre schématiquement un exemple d'agencement matériel du contrôleur CTRL qui est adapté aux calculs de puissance et de consommation électrique selon la présente invention.

[0039] La contrôleur CTRL 500 comporte, reliés par un bus de communication 510 : un processeur ou CPU (« Central Processing Unit » en anglais) 501 ; une mémoire vive RAM (« Random-Access Memory » en anglais) 502 ; une mémoire morte 503, par exemple de type ROM (« Read Only Memory » en anglais) ou EEPROM (« Electrically-Erasable Programmable ROM » en anglais), telle qu'une mémoire Flash ; un support de stockage SM 504, tel qu'un disque dur HDD (« Hard Disk Drive » en anglais) ou un lecteur de cartes SD (« Secure Digital » en anglais) ; et un gestionnaire d'interfaces I/f 505.

[0040] Le gestionnaire d'interfaces I/f 505 permet au contrôleur CTRL 505 d'interagir avec d'autres équipements du compteur électrique, comme par exemple un émetteur récepteur lorsque le compteur électrique est un compteur communicant. Le ges-

tionnaire d'interfaces I/f 505 permet au contrôleur CTRL 500 de recevoir les échantillons de mesures de tension U et I en provenance des convertisseurs analogiques-numériques. En variante de réalisation, les convertisseurs analogiques-numériques sont inclus dans le contrôleur CTRL 500, par exemple dans le gestionnaire d'interfaces I/f 505.

- [0041] Le processeur 501 est capable d'exécuter des instructions chargées dans la mémoire vive 502 à partir de la mémoire morte 503, d'une mémoire externe, d'un support de stockage (tel qu'une carte SD), ou d'un réseau de communication. Lorsque le contrôleur CTRL 500 est mis sous tension, le processeur 501 est capable de lire de la mémoire vive 502 des instructions et de les exécuter. Ces instructions forment un programme d'ordinateur causant l'implémentation, par le processeur 501, de tout ou partie des étapes, procédés et fonctionnements décrits ici.
- [0042] Tout ou partie des étapes, procédés et fonctionnements décrits ici peut ainsi être implémenté sous forme logicielle par exécution d'un ensemble d'instructions par une machine programmable, par exemple un processeur de type DSP (« Digital Signal Processor » en anglais) ou un microcontrôleur, ou être implémenté sous forme matérielle par une machine ou un composant électronique (« chip » en anglais) dédié ou un ensemble de composants électroniques (« chipset » en anglais) dédié, par exemple un composant FPGA (« Field Programmable Gate Array » en anglais) ou ASIC (« Application Specific Integrated Circuit » en anglais). D'une manière générale, le contrôleur CTRL 500 (et donc le compteur électrique) comporte de la circuiterie électronique adaptée et configurée pour implémenter les fonctionnements, procédés et étapes décrits ici.
- [0043] La [Fig.6] illustre schématiquement un algorithme pour effectuer un calcul de puissance pour établir une consommation électrique, selon un mode de réalisation de la présente invention.
- [0044] Dans une étape 601, le contrôleur CTRL obtient des échantillons de mesure de tension.
- [0045] Dans une étape 602, le contrôleur CTRL effectue un ajustement en phase $\Delta\varphi$ et en amplitude K_U des échantillons de mesure de tension obtenus afin d'obtenir des échantillons de tension ajustés.
- [0046] Les étapes 601 et 602 sont effectuées pour chaque phase (*i.e.*, pour chacune des trois phases en triphasé).
- [0047] Dans une étape 603, le contrôleur CTRL obtient des échantillons de mesure de courant.
- [0048] Dans une étape 604, le contrôleur CTRL effectue un ajustement en phase $\Delta\varphi'$ et en amplitude K_I des échantillons de mesure de courant obtenus afin d'obtenir des échantillons de courant ajustés.

- [0049] Les étapes 603 et 604 sont effectuées pour chaque phase (*i.e.*, pour chacune des trois phases en triphasé).
- [0050] Dans un mode de réalisation particulier, le contrôleur CTRL obtient un échantillon de tension ajusté en phase U_{n-1+r} par interpolation entre l'échantillon de mesure de tension obtenu U_{n-1} et l'échantillon de mesure de tension obtenu U_n , en définissant r tel que $\Delta\varphi=2\pi r$, puis par application de l'ajustement en amplitude K_U . Et de manière analogue, le contrôleur CTRL obtient un échantillon de courant ajusté en phase $I_{n-1+r'}$ par interpolation entre l'échantillon de mesure de courant obtenu I_{n-1} et l'échantillon de mesure de courant obtenu I_n , puis par application de l'ajustement en amplitude K_I (en définissant r' tel que $\Delta\varphi'=2\pi r'$).
- [0051] L'interpolation peut être quadratique, cubique ou spline.
- [0052] Dans un mode de réalisation particulier, l'interpolation est linéaire, comme schématiquement illustré sur la [Fig.7]. La [Fig.7] comporte des points, sur une courbe sinusoïdale, qui représentent des échantillons de mesures (de tension ou de courant) tels que fournis par un dit convertisseur analogique-numérique. En abscisses est représenté le temps et en ordonnées sont représentées les valeurs des échantillons de mesures.
- [0053] Les échantillons correspondent à des mesures effectuées (fournis par les convertisseurs analogiques-numériques) selon une période d'échantillonnage T_E , par exemple égale à 384.62 μ s, correspondant donc à une fréquence d'échantillonnage f_E de 2600 Hz. Les points A_{n-1} et A_n correspondent à des échantillons de mesures successifs, à des instants de mesure respectifs $t_{n-1} = (n-1) \times T_E$ et $t_n = n \times T_E$, et ont pour valeurs de mesures respectives V_{n-1} et V_n . Le point A_{n-1+r} est un point interpolé à un instant de mesure fictif
- $$t_{n-1+r} = (n-1+r) \times T_E, \text{ avec une valeur d'amplitude interpolée } V_{n-1+r}. \text{ Alors : } V_{n-1+r} = r \times V_n + (1-r) \times V_{n-1}.$$
- L'interpolation linéaire est avantageusement simple en calculs et nécessite peu de ressources.
- [0054] Ainsi, pour chaque phase :
- [0055] $U_{n-1+r} = (1 + K_U) \times (r \times U_n + (1-r) \times U_{n-1})$
- [0056] $I_{n-1+r'} = (1 + K_I) \times (r' \times I_n + (1-r') \times I_{n-1})$
- [0057] K_U, K_b, r et r' sont des constantes spécifiques à chaque compteur électrique et à chaque phase. K_U, K_b, r et r' sont calibrés en usine à l'aide de mesures dont on connaît le résultat attendu et vers lequel on doit tendre. Ceci consiste à résoudre un système d'équations multiples à plusieurs inconnues.
- [0058] Dans un mode de réalisation particulier, le contrôleur CTRL effectue un ajustement complémentaire des échantillons de mesure de courant pour compenser un étalement des échantillonnages en tension sur les échantillonnages en courant. Un tel étalement a été constaté sur certains convertisseurs analogiques- numériques qui fournissent les échantillons de tension et de courants sous forme de voies multiplexées. Le contrôleur

CTRL applique alors un gain K'_I sur l'échantillon de tension (ajusté) correspondant U_{n-1+r} pour la phase concernée. Alors, dans le cas de l'interpolation linéaire exposée ci-dessus, les échantillons de courant sont ajustés, pour chaque phase, de la façon suivante :

[0059]
$$I_{n-1+r} = (1 + K_I) \times (r' \times I_n + (1-r') \times I_{n-1}) + K'_I \times U_{n-1+r}$$

[0060] Dans ce cas, K_U , K_b , K'_I , r et r' sont calibrés en usine à l'aide de mesures dont on connaît le résultat attendu et vers lequel on doit tendre. Ceci consiste à résoudre un autre système d'équations multiples à plusieurs inconnues.

[0061] Dans une étape 605, le contrôleur CTRL effectue au moins un calcul de puissance à partir des échantillons de tension et de courant ajustés (U_{n-1+r} et I_{n-1+r}) pour chaque phase.

[0062] Le calcul de puissance peut être un calcul de puissance active et/ou de puissance réactive et/ou de puissance apparente.

[0063] Dans l'étape 606, le contrôleur CTRL établit une consommation électrique, de l'installation électrique, d'après ledit au moins un calcul de puissance de l'étape 605.

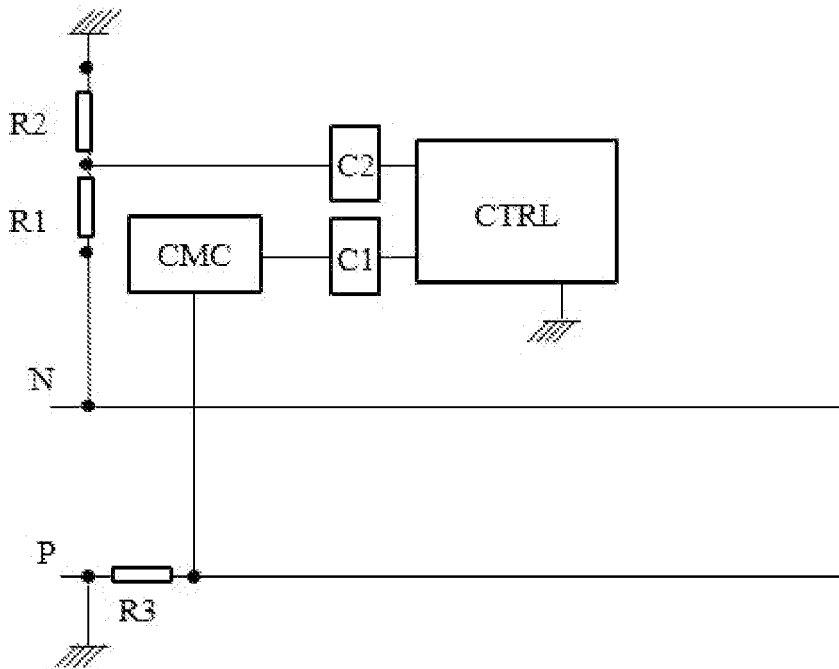
[0064] Il convient de noter que, en considérant un compteur électrique en triphasé qui comporte 3 tores T1, T2 et T3, où le tore T1 déphase de $\Delta\varphi_1$ (par exemple, $+1.5^\circ$), le tore T2 déphase de $\Delta\varphi_2$ (par exemple, -0.7°) et le tore T3 déphase de $\Delta\varphi_3$ (par exemple, -1°), il est impossible de choisir un instant d'échantillonnage qui permette de compenser ces 3 déphasages simultanément (dès lors que ces déphasages sont de valeurs différentes). Il ressort donc clairement qu'il est préférable d'interpoler les échantillons U et I comme proposé dans la solution plutôt que de corriger des déphasages en jouant sur l'instant d'échantillonnage.

Revendications

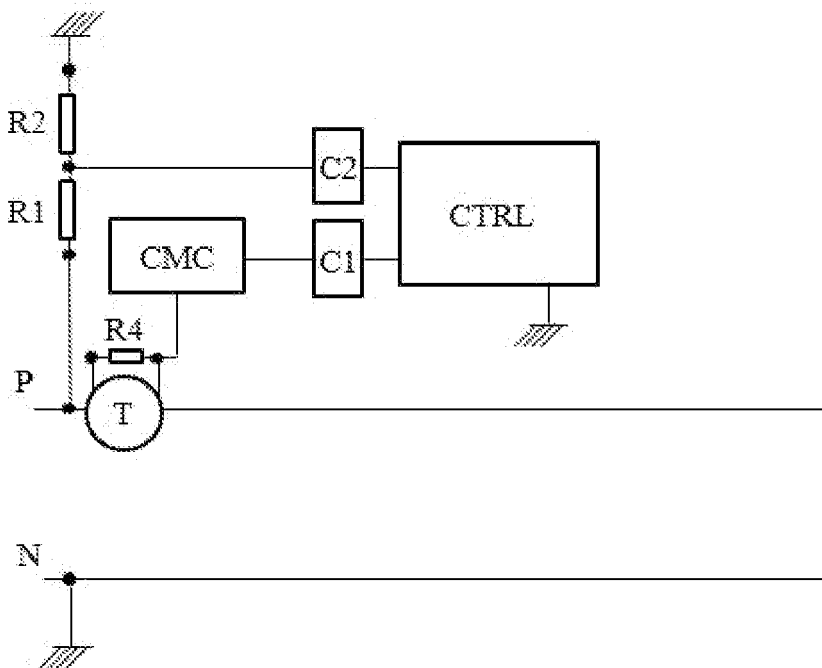
- [Revendication 1] Procédé pour établir une consommation électrique d'une installation électrique qui est alimentée électriquement par au moins une phase et qui est supervisée par un compteur électrique, le procédé étant implémenté par un contrôleur (500) du compteur électrique et comportant :
- obtenir (601, 603), pour chaque phase, des échantillons de mesures de tension et des échantillons de mesures de courant ;
 - appliquer (602) un ajustement en amplitude K_U et un ajustement en phase $\Delta\varphi$ sur les échantillons de mesure de tension pour obtenir des échantillons de tension ajustés ;
 - appliquer (604) un ajustement en amplitude K_I et un ajustement en phase $\Delta\varphi'$ sur les échantillons de mesure de courant pour obtenir des échantillons de courant ajustés ;
 - effectuer (605) au moins un calcul de puissance à partir des échantillons de courant ajustés ; et
 - établir (606) la consommation électrique à partir dudit au moins un calcul de puissance.
- [Revendication 2] Procédé selon la revendication 1, comportant en outre :
- appliquer un ajustement complémentaire K'_I aux échantillons de mesure de courant pour compenser un étalement d'échantillons de mesure de tension sur les échantillons de mesure de courant.
- [Revendication 3] Procédé selon l'une des revendications 1 et 2, dans lequel l'ajustement en phase $\Delta\varphi$ est appliqué par interpolation, où entre deux échantillons de mesure de tension successifs U_{n-1} et U_n à des instants respectifs $t_{n-1} = (n-1) \times T_E$ et $t_n = n \times T_E$ suivant une période d'échantillonnage T_E , l'interpolation fournit un échantillon U_{n-1+r} à un instant d'échantillonnage fictif $t_{n-1+r} = (n-1+r) \times T_E$, avec r tel que $\Delta\varphi = 2\pi r$, et l'ajustement en phase $\Delta\varphi'$ est appliqué par interpolation, où entre deux échantillons de mesure de courant successifs I_{n-1} et I_n aux instants respectifs $t_{n-1} = (n-1) \times T_E$ et $t_n = n \times T_E$, l'interpolation fournit un échantillon $I_{n-1+r'}$ à un instant d'échantillonnage fictif $t_{n-1+r'} = (n-1+r') \times T_E$, avec r' tel que $\Delta\varphi' = 2\pi r'$.
- [Revendication 4] Procédé selon la revendication 3, dans lequel l'interpolation est linéaire.
- [Revendication 5] Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel l'installation électrique qui est supervisée par le compteur électrique est alimentée en triphasé.
- [Revendication 6] Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel

- ledit au moins un calcul de puissance est un calcul de puissance active et/ou de puissance réactive et/ou de puissance apparente.
- [Revendication 7] Produit programme d'ordinateur comportant des instructions de code de programme causant une implémentation du procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, lorsque lesdites instructions sont exécutées par un processeur de contrôleur (500) de compteur électrique.
- [Revendication 8] Support de stockage d'informations stockant des instructions de code de programme entraînant une implémentation du procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, lorsque lesdites instructions sont lues et exécutées par un processeur de contrôleur (500) de compteur électrique.
- [Revendication 9] Contrôleur (500) de compteur électrique, qui est configuré pour établir une consommation électrique d'une installation électrique qui est alimentée électriquement par au moins une phase et qui est supervisée par le compteur électrique, ledit contrôleur (500) comportant de la circuiterie électronique configurée pour :
- obtenir (601, 603), pour chaque phase, des échantillons de mesures de tension et des échantillons de mesures de courant ;
 - appliquer (602) un ajustement en amplitude K_U et un ajustement en phase $\Delta\varphi$ sur les échantillons de mesure de tension pour obtenir des échantillons de tension ajustés ;
 - appliquer (604) un ajustement en amplitude K_I et un ajustement en phase $\Delta\varphi'$ sur les échantillons de mesure de courant pour obtenir des échantillons de courant ajustés ;
 - effectuer (605) au moins un calcul de puissance à partir des échantillons de courant ajustés ; et
 - établir (606) la consommation électrique à partir dudit au moins un calcul de puissance.
- [Revendication 10] Compteur électrique comportant un contrôleur (500) selon la revendication 9.

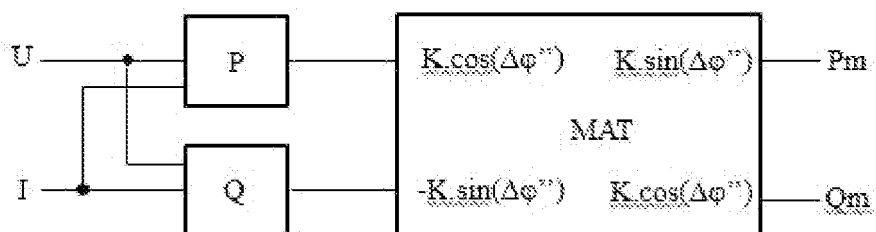
[Fig. 1]



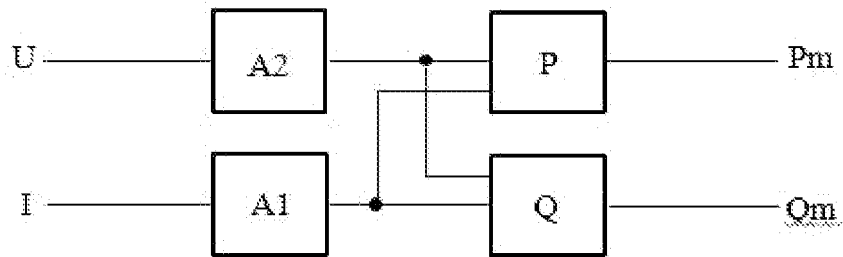
[Fig. 2]



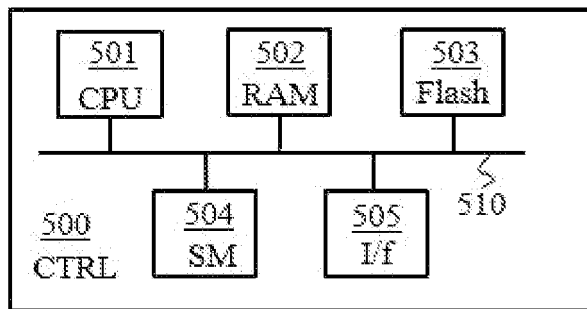
[Fig. 3]



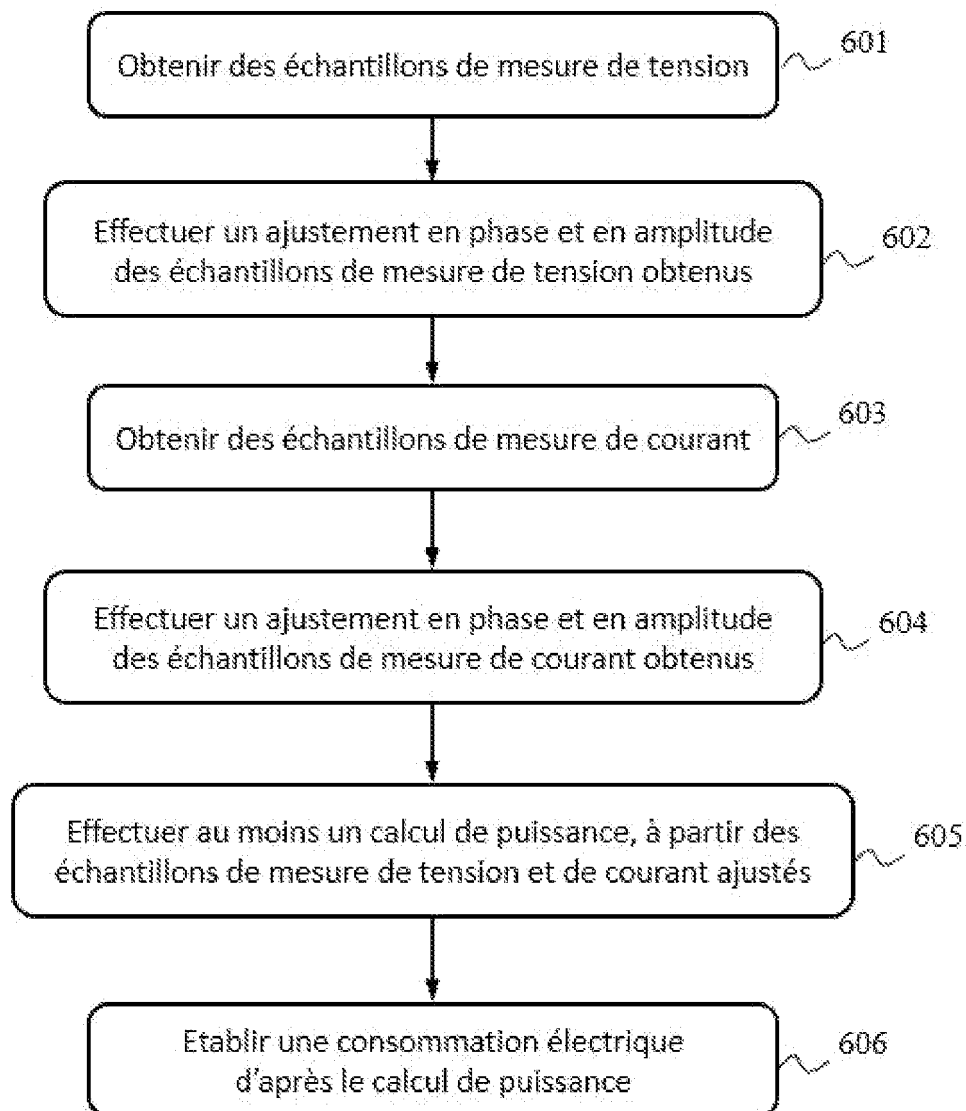
[Fig. 4]



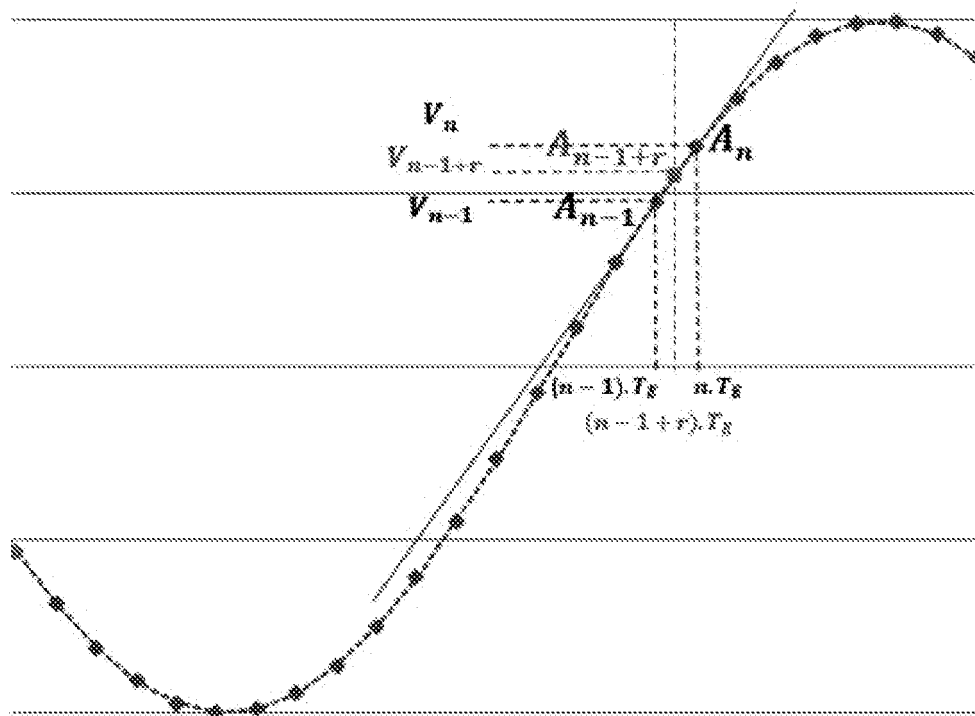
[Fig. 5]



[Fig. 6]



[Fig. 7]





**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 919752
FR 2306043

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 2003/088374 A1 (SLATER BYRON J [US] ET AL) 8 mai 2003 (2003-05-08) * alinéas [0002], [0023] - [0036], [0073]; figure 1 *	1-10	G01R 22/08
X	US 2022/413023 A1 (TEBOULLE HENRI [FR] ET AL) 29 décembre 2022 (2022-12-29) * alinéas [0002], [0039], [0065], [0092] - [0104], [0200], [0211]; figure 2 *	1-10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			G01R
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
19 décembre 2023		Jedlicska, István	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite		
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 2306043 FA 919752**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **19-12-2023**
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2003088374 A1	08-05-2003	AUCUN	

US 2022413023 A1	29-12-2022	CN 115541986 A	30-12-2022
		EP 4113131 A1	04-01-2023
		FR 3124600 A1	30-12-2022
		US 2022413023 A1	29-12-2022
